

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Instructions complémentaires (2014-2015)

- On s'interrogera sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités en les reliant à la notion de justice sociale.
- On rappellera à ce propos que toute conception de la justice doit répondre à la question : « L'égalité de quoi ? ». On distinguera égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances.
- On analysera les principaux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale : fiscalité, redistribution et protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations.
- On montrera que l'action des pouvoirs publics s'exerce sous contrainte et qu'elle fait l'objet de débats quant à son efficacité : risques de désincitation et d'effets pervers.

1. L'idéal égalitaire prend la forme d'une **égalité juridique et formelle** (égalité civique et égalité politique, règle du jeu), d'une **égalité des conditions** au sens de **Tocqueville** (droits, considération et surtout **égalité des chances**), et d'une **égalité des situations**, réelle, au sens de **Marx** (égalité des résultats). Ces trois dimensions de l'idéal égalitaire sont souvent en contradiction, et entrent aussi en conflit avec le **principe de liberté** (droit de disposer de soi-même et de ses biens) : trop de liberté peut déboucher sur des inégalités et un recul de l'égalité des chances, trop d'égalité peut conduire à des inefficacités économiques.
2. La justice est l'idéal consistant à traiter une situation d'une **manière jugée équitable** (dans un système de valeurs donné). Il y a donc au moins trois types de justice qui entrent en contradiction : **justice universaliste** (traiter de la même façon), **justice différentialiste** (tenir compte des situations et mérites, et pratiquer parfois de la discrimination positive, au risque de stigmatiser), **justice correctrice** (corriger la situation finale pour remettre à égalité).
3. **John Rawls** 1971 essaye de résoudre l'équation en imaginant une société idéale où l'on pose des priorités : d'abord le principe de liberté, puis le principe d'égalité des chances, puis le **principe de différence** (on accepte l'inégalité si et seulement si elle profite à tous). **Amartya Sen** 2000 propose une autre solution (proche de celle de Marx) en estimant prioritaire de donner aux gens des libertés réelles des « **capabilités** », en couvrant les besoins de base (incluant santé et éducation).
4. La **protection sociale** est l'ensemble des dispositifs institutionnels (comme la **Sécurité Sociale**) destinés à prémunir la population contre les **5 risques sociaux** (événement reconnu comme indépendant de la volonté de l'individu et entraînant une **rupture de revenu** : vieillesse, maladie, maternité, chômage et accident du travail), auquel on ajoute l'**aide sociale** (RSA).
5. On distingue une **logique verticale de redistribution et de solidarité** (recherche de l'équité sociale par les prélèvements obligatoires et le versement de prestations). Le droit à l'assistance ne dépend pas d'une cotisation préalable mais d'une situation particulière de l'individu. On parle de prestations non contributives financées **par l'impôt** (exemple du RMI, RSA). C'est le **système de Beveridge** (1942). Et/ou une **logique horizontale d'assurance** (ceux qui subissent le risque sont financés par ceux qui ne le subissent pas). L'ayant droit reçoit un revenu de transfert fondé sur des droits acquis grâce à une **cotisation préalable** (exemple de l'assurance chômage). C'est le **système Bismarkien** dont s'inspire la sécurité sociale française. **Gota Esping**

Andersen considère que le mélange assurance et solidarité donne 3 modèles : **corporatiste** (France : protection variable liée aux secteurs professionnels), **universaliste** (Suède : protection généreuse) et **résiduel** (USA : la protection sociale est un filet de sécurité). La sécurité sociale Française est en train de passer d'une logique Bismarkienne (financée par des cotisations, décidées par les partenaires sociaux), à une logique Beverdigienne minimale, **financée par impôts** (CSG, RDS : 35% des recettes, vote parlementaire, 635 milliards de recettes, 655 milliards de dépenses de protection).

6. L'Etat providence joue un rôle important en matière d'intégration sociale, mais il subit depuis 30 ans, une **triple crise** (Pierre Rozanvallon) : une **crise financière** (rapports entre cotisants et dépenses dans un contexte de chômage et de vieillissement), une **crise de légitimité** (les libéraux l'accusent de renforcer l'irresponsabilité, de dégrader la compétitivité des entreprises françaises et de dés-inciter au travail, même si Keynes soulignait ses **effets contra –cycliques positifs** : distribution de revenus en période de crise), une **crise d'efficacité** (malgré la protection, il reste encore une population en grande difficulté, et les **services collectifs** sont souvent critiqués). Les réformes proposées vont toutes dans le même sens : une dépense sociale de plus en plus soumise à conditions, et la recherche de nouvelles recettes. Mais il est difficile de réformer car de nombreux groupes sociaux et professionnels ont **intérêt au statu quo**.

Notions au programme

Égalité - Discrimination - Assurance/assistance - Services collectifs - Fiscalité - Prestations et cotisations sociales - Redistribution - Protection sociale

Sujets possibles en Epreuve Composée (Raisonnement) ou en Dissertation

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils favoriser l'égalité ? (Nouvelle-Calédonie 2013)
Vous montrerez par quels moyens les pouvoirs publics mettent en œuvre la redistribution. (Pondichéry 2013)

Vous montrerez comment les pouvoirs publics peuvent réduire les inégalités économiques. (Polynésie 2013)

Question de cours (Mobilisation de connaissances, exercice 1, épreuve composée)

Distinguez une logique d'assurance d'une logique d'assistance en matière de protection sociale. Liban 2014

Comment les services collectifs peuvent-ils contribuer à la justice sociale ? Asie 2014

PLANNING TRAVAIL PERSONNEL SUR CE CHAPITRE (*indiquer nb heures*)

Lecture, acquisition cours professeur							
Lecture, acquisition autres cours							
Réalisation de fiches notions et cours							
Travail complet sur sujets blancs							
Exercices de révision sur chapitre							
Test révision, répétition							
Lecture ouvrages							

Notes personnelles et points à voir/ éclaircir sur le chapitre